



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAINZAC

Séance du vendredi 22 septembre 2017

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 10

Secrétaire de séance:
 Grégory GAILLARD

Date de la convocation: 18/09/2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-deux septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrice DOMINICI (Maire),

Présents : Patrice DOMINICI, Evelyne MAUBRUN, Francis ROCHE, Grégory GAILLARD, Annette DELAGE, Brigitte VERLHAC, Jean-Luc GERVAIS, Romain LABICHE, Michèle MERCIER, Régine DELAGE

Représentation:

Excusés: Solange PARAGE

Absents:

Décision Modificative (reprise tracteur tondeuse)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut procéder à une nouvelle DM pour la reprise de l'ancien tracteur tondeuse.

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21578	Autre matériel et outillage de voirie	370.00	
2315 - 77	Installat°, matériel et outillage techni	-370.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Projet de sécurisation voirie village "La Ferrière"

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de sécuriser la voirie au village de "La Ferrière". En effet, les voitures passent trop vite dans le lieu-dit, les maisons se trouvent à côté

de la route, il n'y a pas de trottoir, c'est très dangereux pour les habitants lorsqu'ils veulent sortir de chez eux. Le maire propose de mettre 2 dos d'âne, un à l'entrée et l'autre à la sortie du village. Les conseillers sont d'accord pour sécuriser le village.

Point sur le haut débit- ALASATIS

Sur la commune de Mainzac, il y a actuellement deux possibilités pour obtenir Internet :

- Via la technologie ADSL (Orange principalement) sur le secteur ouest de la commune avec un débit maximum de 1 à 3Mb/s
- Via la technologie radio (ALSATIS) sur l'autre partie de la commune avec un débit maximal de 4Mb/s.

Le projet ALSATIS est un projet d'une société privée en partenariat avec le département de la Charente mais limité dans le temps. Afin de faire évoluer ce projet et en attendant le « fibrage » intégral, le Département via sa structure « Charente Numérique » a réalisé un nouvel appel d'offres pour prendre la suite du projet ALSATIS.

L'appel d'offres n'ayant pas été renouvelé pour la société ALSATIS, c'est la société NOMOTECH qui va prendre le relais et fournir un service bien plus intéressant pour les habitants permettant des débits jusqu'à 30Mb/s. Ce nouveau réseau devrait être disponible d'ici la fin de l'année (début 2018...).

Questions diverses

Pneus :

Les pneus qui avaient été déposés dans le champs de Mme Duclaud ont été enlevés par une Entreprise de Toulouse avec l'aide des agriculteurs. Il y avait 56 m² de pneus. Le financement de cet enlèvement a été pris en charge par l'Etat.

Randonnée du vendredi :

123 personnes étaient présentes lors de la randonnée du vendredi 1er septembre organisée par la Communauté de Communes à Mainzac. Monsieur Jean-Claude Verlhac a présenté son élevage de cerfs et Monsieur Rémy Mercier a fait découvrir au randonneur le village de Hautefaye. Monsieur le Maire les remercie pour leur intervention lors de cette randonnée. Cette marche c'est terminée par un repas financé par la Communauté de Communes, la Commune de Mainzac a offert les boissons.

L'église :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal qu'il faut changer des ampoules dans l'église et qu'il souhaiterait passer en LED afin de faire des économies. Les Conseillers approuvent cette décision.

Clôture de la séance à 21h30